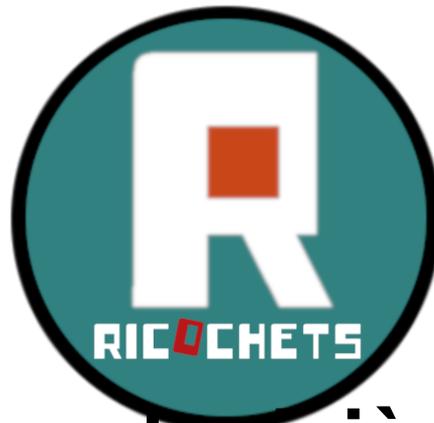


<https://www.ricochets.cc/La-vie-dans-la-riviere-drome-passe-apres-les-interets-economiques.html>



# La vie dans la rivière drôme passe après les intérêts économiques ?

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2019

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

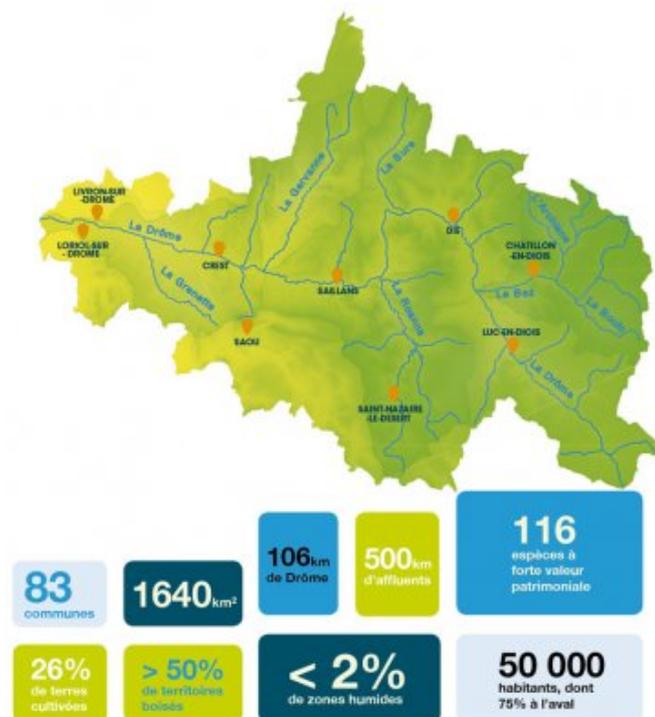
---

Un arrêté préfectoral, apparemment approuvé par les instances locales du bassin versant de la vallée de la Drôme, se prépare concernant l'autorisation de pompages sous le niveau du débit réservé (débit minimum pour le maintien de la vie) pour la rivière Drôme en été (du 1er juillet au 30 septembre) sur le seuil SMARD (seuil de mesure situé à l'aval de Crest, avant la réserve des Ramières).

Voici en ligne [une lettre du 23 mai de la CLE \(Commission Locale de l'Eau\) adressée au préfet de la Drôme](#), qui est disponible [sur le site du SMRD](#) (Syndicat Mixte de la Rivière Drôme et de ses affluents), qui indique le projet d'**autoriser à descendre à 1,9 m<sup>3</sup>/s**.

**L'eau des rivières, du fait du catastrophique réchauffement climatique accéléré produit par le capitalisme et nos civilisations industrielles, va se faire de plus en plus rare (surtout si on continue à ne rien faire pour changer radicalement et rapidement de modèle de société), et les tensions/tractations entre ses divers Â« usages Â» vont se faire de plus en plus vives** (baignade, irrigation avec le SID Syndicat d'Irrigation Drômois, pêche, protection de la vie liée à la rivière).

Certains prédisent par exemple que la rivière Drôme pourrait s'arrêter de couler sur des périodes importantes d'ici 30 ans.



### Le bassin versant de la rivière Drôme

Certains efforts et adaptations dans les pratiques agricoles ont déjà eu lieu, mais restent visiblement insuffisants et trop lents. En mai 2019, la préfecture et la CLE ont à nouveau privilégié l'activité économique en optant pour diminuer en cas de besoins le seuil minimum de prélèvement d'eau dans la rivière Drôme en aval de Crest, **ce jusqu'en 2026**.

Ce qui signifie en clair que la vie biologique (plantes, poissons, batraciens, etc.), notamment dans la réserve des Ramières, pourrait être mise en danger car la rivière n'aurait plus le débit minimal permettant une Â« continuité Â» de la vie biologique.

D'ailleurs, la CLE le sait très bien, et alerte le préfet pour se couvrir à ce sujet : Â« Toutefois, la CLE alerte Mr le préfet sur les risques des débits d'objectif étiage et de rupture de la continuité écologique par rupture de l'écoulement Â»

En clair, les bestioles crèveront sans eau car elle aura été réservée pour l'agriculture.

les Â« nécessités de la vie économique locale Â»

► **L'arrêté préfectoral en projet veut en théorie concilier tout le monde :**

*CONSIDERANT que la demande est effectuée au plus pour la durée de l'autorisation unique de prélèvement pluri-annuelle soit 2026 afin de permettre la réalisation des travaux de raccordement entre le Rhône et la Drôme ;*  
*CONSIDERANT que le niveau du débit de la Drôme doit en permanence garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces présentes dans le cours d'eau ;*  
*CONSIDERANT que l'irrigation des cultures dans la basse vallée de la Drôme est une nécessité pour la vie économique locale ;*

On ne peut pas s'adapter à un bateau en feu qui coule

Dans la pratique, ici comme partout, les animaux sauvages ne sont pas prioritaires et sont sacrifiés pour les Â« nécessités de la vie économique locale Â».

**Partout, les prétendues Â« nécessités de la vie économique Â» (« justifiée » par l'emploi, le besoin supposé de Croissance..., sic) ont détruit le monde vivant, les écosystèmes, les zones humides, les humains, et conduisent à des catastrophes écologiques et climatiques telles que, si on continue à ne rien faire ou à faire du capitalisme Â« vert Â» remis au goût du jour, elles pourraient rendre la planète à peu près inhabitable avant 2100. Je vous laisse imaginer les horreurs, pour nous et les autres animaux, que ça impliquerait...**

**La vie économique est-elle prioritaire ?** Puisque la vie économique détruit la vie, il est alors temps de changer complètement de modèle économique, de ne plus mettre l'économie au centre et aux commandes, voire d'éradiquer l'économie elle-même.

- Une réalité à bien retenir de tout ça : **si on laisse continuer le système capitaliste et la civilisation industrielle, si on laisse faire politiciens et acteurs économiques, à un moment aucune adaptation ne sera possible, il n'y aura plus d'eau, il fera plus de 50° et les forêts auront crâmé. On ne peut pas s'adapter à un bateau en feu qui coule. Si on a une attitude responsable, on agit avant pour éviter le naufrage et l'incendie (ou en tout cas garder le bateau à peu près à flot), et donc leurs causes, et construire un autre bateau, soutenable, à même de garder une planète habitable pour nous et les restes du vivant.**

Dans la vallée de la Drôme comme ailleurs, on aura beau multiplier les bassins de rétention des pluies d'hiver, des économies d'eau, des pompages de l'eau polluée du Rhône, ce sera vain par rapport à la violence et à la rapidité des catastrophes climatiques qu'on ne peut/veut pas arrêter parce que pour l'instant très peu de gens (et encore moins ceux qui sont au pouvoir) veulent arrêter les systèmes qui en sont la cause.

A quand de véritables actions collectives pour Â« sauver Â» ce qui pourrait encore l'être au lieu du déni, de l'autruche, de la soumission, du positivisme déplacé, du refuge dans les mini gestes individuels de consomm'action, de laisser la main au système destructeur, d'illusions dans les diverses formes de développement (vert, durable, circulaire) qui sont toutes des avatars de la Croissance et du capitalisme qui nous mènent à l'abîme à grande vitesse.

*Post-scriptum :*

*Ce sujet de l'eau des rivières étant complexe, n'hésitez pas à apporter en commentaires des précisions complémentaires si vous avez des infos et faits intéressants, merci.*